



**PRÉFÈTE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale des  
Territoires**

## Note

Service Eau, Environnement, Forêt  
Unité Eau et Milieux Aquatique  
Dossier suivi par : Philippe CAMUS  
Tél. : 05.19.03.21.56  
Courriel : philippe.camus@haute-vienne.gouv.fr

### Synthèse des observations

Objet : renouvellement des baux de pêche de l'État.

Limoges, le 06 juillet 2022

Réf : PC

## Renouvellement des baux de pêche 2023/2027.

---

### Objet de la participation du public :

En application de la loi du 27 décembre 2012, le projet de cahier des charges relatif au renouvellement des baux de pêche de l'État dans le département de la Haute-Vienne, a été mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne.

### Durée de la consultation :

Du 3 juin 2022 au 24 juin 2022 inclus, soit 21 jours.

**Nombre d'avis : Le projet de cahier des charges n'a fait l'objet d'aucune observation.**